



Nous vous informons que tout problème juridique, l'union locale de Drancy met à votre disposition une permanence tous les 1<sup>er</sup> mercredi du mois tenue par des camarades très bien informés sur le statut, la législation et les jurisprudences. Dans la période actuelle il est essentiel d'utiliser tous les leviers pour mener nos combats et ne pas permettre à la régression sociale de progresser. **Le 1<sup>er</sup> MERCREDI DU MOIS De 8H30 à 11H30 A L'UL de Drancy : 22, rue de la république 93700 Drancy.**

Pour prendre rendez vous prenez contact avec :  
CDS 93  
01.48.96.35.76 Ou [csdspcgt93@orange.fr](mailto:csdspcgt93@orange.fr)

Afin d'obtenir des informations sur les luttes initiatives de l'ensemble du département, nous vous invitons à aller sur le blog de la coordination syndicale départementale (CSD)  
[www.csd93.fr](http://www.csd93.fr)

Prévoir copies : statut du syndicat, décision attaquable.